

# ÉTANCHÉITÉ



#étanchéité

#isolation

#hauteur



L'étancheur ou l'étancheuse réalise l'étanchéité d'une construction avec une membrane ou un produit liquide qui permet l'utilisation et la valorisation de celle-ci. Partenaire actif(ve) du développement durable, il/elle réalise l'isolation, l'installation des capteurs solaires, les toits et les murs végétaux.

Les caractéristiques définitives des bâtiments lui laissent un choix infini quant à la finition de son ouvrage (rétention d'eau, utilisation humaine ou par véhicules, terrasses, jardins, gradins de stade, etc.).

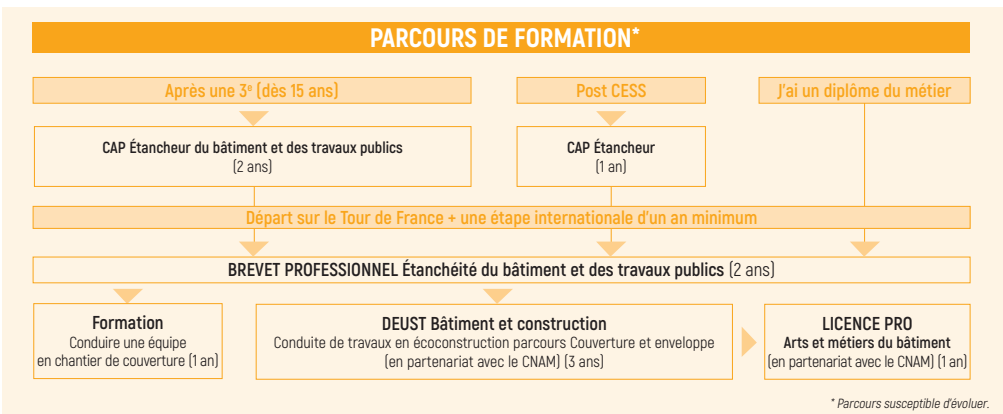
Les qualités requises sont l'agilité, l'organisation et l'aptitude au travail en équipe.

### DÉBOUCHÉS

Ouvrier(ère) qualifié(e) – Chef(fe) de chantier –  
 Métreur(se) bureau d'études - Conducteur(trice) –  
 de travaux – Chef(fe) d'entreprise...

### RÉMUNÉRATION MENSUELLE (BRUTE)

1 540 € en début de carrière et à partir  
 de 2 500 € pour un(e) chef(fe) d'équipe.



Les diplômes obtenus sont des diplômes français